

Programme pluriannuel 2007-2009 dédié à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat en économie sociale en Basse-Normandie.

**Bilan du programme pluriannuel 2007-2009
10 décembre 2009**

CRES
12 rue Alfred Kastler – 14000 CAEN
Tél. : 02 31 06 09 23
Fax : 02 31 44 40 78

Avec le soutien de

Introduction

Structurer, promouvoir, développer l'économie sociale et solidaire, telles sont les missions que la CRESS de Basse-Normandie s'est donnée depuis sa création.

Dès 2005, la CRESS s'est investie dans la valorisation de formes innovantes d'accompagnement de porteurs de projet, sur des territoires infra départementaux où l'offre d'accompagnement était faible ou inexistante. De cette démarche et de l'échange avec les institutionnels et les acteurs du développement socio-économique bas-normands, est née la volonté d'être acteur dans le développement de création d'entreprises d'économie sociale et solidaire et d'aller au-delà des missions premières de structuration et consolidation des organismes existants.

C'est pourquoi, en 2007, la CRESS a développé un programme pluriannuel dédié à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat en économie sociale en Basse-Normandie ayant pour finalité de mettre en œuvre les conditions favorables à l'augmentation du nombre d'entrepreneurs dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Ce programme s'adressait avant tout aux porteurs de projets et plus particulièrement les jeunes, mais également aux professionnels de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprises.

La mobilisation des réseaux de l'économie sociale, accompagnateurs et financeurs de la création en économie sociale, a été un facteur important dans le développement de ce programme.

Ainsi, ce programme 2007-2009 s'est articulé autour de trois AXES :

- AXE 1 : promouvoir et sensibiliser à l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire.
- AXE 2 Mobiliser des acteurs de l'accompagnement et du financement et l'animation d'une dynamique partenariale pour le développement de la création d'activité dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
- AXE 3 : Le positionnement de la CRESS en tant qu'organisme ressource pour la création d'activité dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Ce bilan reprend de façon synthétique les actions répondant aux objectifs qui ont été mis en place dans chaque axe.

AXE 1 : La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire

OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : COMMUNIQUER SUR LE TERME « ENTREPRENDRE AUTREMENT EN BASSE-NORMANDIE ».

Un besoin de communiquer et de clarifier le propos « entreprendre dans le champ de l'ESS » auprès du grand public et des acteurs du développement économique est apparu comme essentiel. C'est le terme « Entreprendre autrement » qui est apparu comme un bon vecteur de communication.

Les moyens d'actions ont été les suivants :

a) Réalisation d'une brochure « Entreprendre autrement en Basse-Normandie »

Cette Brochure a été réalisée en partenariat avec les acteurs bas-normands de l'économie sociale et solidaire (ARDES, URSCOP, AFIP, Territoires etc, crédit coopératif) et l'AVISE lors de groupes de travail (3 rencontres) et reprend 9 initiatives représentatives de la pluralité de l'ESS en Basse-Normandie. La brochure est cosignée par le Préfet de Région, et le Président du Conseil Régional.

Elle a été éditée en 3000 exemplaires (1000 prévus).

La diffusion de la brochure :

La brochure s'adresse aux porteurs de projets et aux réseaux de la création d'entreprise mais également aux élus et fonctionnaires territoriaux des collectivités locales.

Elle est diffusée par l'ensemble des acteurs du groupe de travail Entreprendre Autrement auprès de leurs partenaires et à l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise par la CRESS.

Elle est également téléchargeable sur le site Portail. Depuis mai 2008, il y a eu près de 5000 téléchargements.

b) Création et alimentation du portail internet régional de l'économie sociale et solidaire : Rubrique « Créer son activité »

Le portail internet à vocation à rassembler l'ensemble des informations sur l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie.

La rubrique consacrée à la création d'activité permet de définir les différentes formes d'entrepreneuriat (présentation des statuts, des exemples...), de télécharger des documents spécifiques (brochure « Entreprendre autrement », actes du colloque Entreprendre sur des territoires solidaires...), et offre également, via une carte interactive, l'identification des accompagnateurs de la création d'activité en ESS par pays. Des liens sont également créés vers d'autres sites ressources (Ex : AVISE).

Cette rubrique peut évoluer en fonction des avancées des projets, des demandes des porteurs de projets ou des acteurs de l'accompagnement.

Un nouveau référencement a été mis en place, permettant d'identifier plus de 2000 visiteurs depuis septembre 2008.

c) Organisation d'évènements de sensibilisation

Il s'agit ici de manifestations tout public qui ont été proposées :

Dans le cadre du mois de l'ESS en novembre 2008 un café débat sur la thématique : « Entreprendre sous forme associative » qui a permis de poser les avantages et freins à la création d'entreprises sous forme associative, mais aussi de redire le poids des associations dans le développement socio-économique des territoires. Ce café débat atteint ses objectifs en terme de participation (une trentaine de personnes).

Dans le cadre du mois de l'ESS 2009, une table ronde sur l'innovation sociale a été proposée en partenariat avec la Région et l'Université de Caen. Cette table ronde a souligné la pertinence des réponses proposées par les entreprises d'ESS face à des enjeux de territoire, de société. Elle a également souligné la nécessité de reconnaître l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique. Cette table ronde a mobilisé plus de cinquante personnes, principalement issues du monde universitaire, des institutionnels et des acteurs de l'ESS.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : DEVELOPPER LA CULTURE DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE CHAMP DE L'ESS CHEZ LES JEUNES.

Cet objectif est né du constat que les cursus de formation post-baccalauréat laissaient une faible place du rôle et des enjeux de l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS, alors même que les jeunes et plus particulièrement les étudiants en formation supérieure souhaitent mettre en adéquation leurs valeurs et leur vie professionnelle.

a) Organisation de rencontres avec les responsables de formation et mise en place d'interventions à l'université de Caen.

L'investissement de la CRESS dans le partenariat avec les responsables de formation dès 2007 a permis de développer plusieurs interventions en formation post Bac :

- l'organisation et la coordination d'un module « développement local » de 52h dans le cadre du Master 1 GSES de l'IUP Management du Social et de la Santé. Ce module a été construit avec l'ARDES, l'AFIP, La ligue de l'Enseignement fédération de la Manche et intègre les dimensions de création d'activité et du rôle des acteurs de l'ESS sur les territoires.
- une intervention de 7h dans le cadre du Master 2 Entrepreneuriat sur la thématique « Entreprendre dans l'économie sociale et solidaire »
- une intervention de 3h dans le cadre d'une licence professionnelle Politique de la Ville.
- une intervention de 10h dans le cadre du module économie du Master 2 'Développement Durable : Stratégies de Concertation et de Communication' au sein de l'UFR LEA.
- une intervention de 7h au sein du DU Création d'activité de l'Université de Caen
- une implication dans la définition d'une nouvelle Licence Professionnelle « Création d'entreprises socialement innovantes ». Cette licence professionnelle, portée par le lycée agricole de Coutances et l'UFR Sciences Economiques et Gestion, s'axe sur la création d'activités en milieu rural et périurbain. Elle doit ouvrir en 2010 et la CRESS y prendra part.

Ces expériences ont mis en valeur l'intérêt pour les acteurs de l'ESS de s'investir dans des parcours de formation et le retour positif des responsables de formation et des étudiants. Elles montrent également une vraie implantation et une reconnaissance de la CRESS et de l'entreprendre autrement au sein de l'université et des formations professionnelles.

b) Organisation de Conférences-débats : « Envie d'Entreprendre autrement : découvrez l'économie sociale et solidaire »

Cette manifestation ayant lieu au cœur du campus, organisée pour la première fois en avril 08 en partenariat avec la LMDE dans le cadre du prix de l'étudiant Entrepreneur en économie sociale, a permis de renforcer le partenariat avec l'université. L'expérience a été reconduite en 2009, mais la conférence a été annulée étant donné les mouvements sociaux qui ont eu lieu dans cette période (blocage de l'Université de Caen).

c) Contribution au niveau national pour la construction d'un outil pédagogique

L'ensemble des interventions de la CRESS au sein des formations supérieures sont un apport concret auprès de l'AVISE qui mène la construction d'un outil pédagogique pour la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat en ESS.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : PROMOUVOIR « L'ENTREPRENDRE AUTREMENT » COMME UNE FORME D'ENTREPRENEURIAT SOCIALEMENT INNOVANTE.

L'entreprendre autrement était considéré négativement par certains réseaux de la création d'entreprise, voire méconnu. Cet objectif s'est adressé donc plus particulièrement aux professionnels de la création d'entreprise. Ces actions développées ici ont également permis à la CRESS d'avoir une bonne lecture des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise en Basse-Normandie.

a) Participation au Salon Planète Créa - organisé par la CRCI et la Chambre régionale des Métiers en 2007, 2008 et 2009

- Animation d'un espace stand « entreprendre autrement en Basse-Normandie », animé par les acteurs de l'accompagnement à la création en entrepreneuriat d'ESS. Le stand a attiré chaque année une centaine de visiteurs, porteurs de projet ou professionnels de la création, soucieux de découvrir les spécificités de l'entrepreneuriat d'ESS et les accompagnements et financements spécifiques.

- Animation d'un Atelier « Entreprendre autrement en Basse-Normandie » en 2008 et 2009 présentant des projets d'ESS. Avec la volonté d'être concret par la présentation d'initiatives bas-normandes, cet atelier rassemblant entre 30 et 40 personnes selon l'année, a montré toute sa pertinence.

b) Participation et/ou diffusion d'outils de communication dans le cadre des événements locaux consacrés à la création d'entreprise

La CRESS, de mieux en mieux identifiée par les réseaux de la création d'entreprises, connaît des sollicitations croissantes pour participer aux salons locaux de l'emploi : salon pour l'Emploi d'Hérouville Saint Clair (novembre 08), le salon Atouts Stages d'Alençon, carrefour emploi du pays d'Auge (mai 09), salon de l'emploi de Falaise (oct 09)...

Les acteurs du financement et de l'accompagnement diffusent largement la brochure *Entreprendre autrement* sur les salons pour la création d'entreprises où la CRESS n'est pas présente.

c) Suivi des politiques dédiées à la création d'entreprises

Le rapprochement avec les réseaux de la création d'entreprise se décline en particulier dans le développement de relations de partenariat avec la Maison de l'emploi du PAPAO, celle d'Alençon (MEFA) et celle de l'agglomération caennaise (MEFAC), en intégrant pour cette dernière, le conseil d'administration.

La CRESS a été partie prenante des réflexions menées en Basse-Normandie sur la création d'entreprises, initiée par la Région. Ainsi, elle a participé aux travaux des Universités de la création d'entreprise, lancés en 2007, permettant de faire valoir l'expertise du réseau des accompagnateurs à la création d'entreprises d'ESS et aux spécificités et opportunités que représente ce champ d'activité. A l'issue de cette consultation, la Région a élaboré un site internet dédié à la création et reprise d'entreprise en Basse-Normandie. La CRESS participe à cette réalisation (groupe de travail, transmission d'informations, de données...) et abonde une rubrique dédiée à l'entreprendre autrement qui a pu être intégrée.

d) Une participation aux actions de développement de l'entrepreneuriat en ESS au niveau national

La CRESS a été sollicitée par l'APCE pour enrichir le module de formation des acteurs de la création d'entreprise construit avec l'AVISE et apporter son expérience en termes de sensibilisation de l'entrepreneuriat en ESS.

L'AVISE a sollicité la CRESS pour la création d'un site internet dédié à l'entrepreneuriat social qui devrait voir le jour en 2010.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°4 : PROMOUVOIR « L'ENTREPRENDRE AUTREMENT » AUPRES DES ELUS DES COLLECTIVITES LOCALES.

Les collectivités ont un rôle à jouer dans le développement des entreprises d'ESS. En effet, l'ESS, par la finalité de ses actions, intervient en tant que co-détenteurs de l'intérêt général. Pourtant, le constat apporté était que les collectivités avaient une vision trop restrictive des possibilités et les opportunités qu'offre l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS et du développement de partenariats possibles entre entreprises d'ESS et collectivités pour le développement des territoires.

Dans le cadre du programme pluri annuel, la promotion de l'entreprendre autrement auprès des élus et techniciens des collectivités locales s'est déclinée dans le développement de

relations partenariales grâce à une meilleure lisibilité et compréhension de ce que signifie Entreprendre autrement.

La ville de Caen a constitué depuis 2008 un groupe de travail d'acteurs de l'ESS destiné à co-construire et suivre la politique de la municipalité en faveur du développement de l'ESS dont la CRESS fait partie. Parmi les thématiques traitées dans ce groupe de travail, la création d'activité est à l'ordre du jour.

La Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer : le soutien aux projets d'ESS a été intégré dans le projet de l'Agglomération validé en juin 2009 ; la CRESS est référent d'une stagiaire de la MEFAC ayant pour thème de travail « Politiques publiques d'ESS et d'Innovation Sociale dans les communautés d'agglomération – des pistes pour construire le plan d'actions de Caen-la-Mer ». Dans ce cadre la CRESS a fait part de son expérience et expertise développée dans le cadre du programme « entrepreneuriat d'ESS ». La CRESS va également mener une étude sur l'entrepreneuriat sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Un partenariat autour de projets structurants se développe depuis la fin 2008 avec les villes d'Argentan, Flers, Cherbourg.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°5 : FAVORISER LA VISIBILITE DES INITIATIVES BAS-NORMANDES ET VALORISER LE METIER D'ENTREPRENEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE.

Afin de développer le nombre de porteurs de projets d'entrepreneuriat d'ESS, de susciter des prises d'initiatives et de connaître le profil et les motivations des entrepreneurs de l'ESS, la CRESS a souhaité rendre visible les initiatives bas-normandes au niveau régional – celles-ci restant souvent trop confidentielles.

a) Recenser et être en veille des nouvelles initiatives bas-normandes

La CRESS participe a participé depuis 2007 aux comités de pilotage et de suivi de la mesure 10b et participe depuis 2009 aux comités de suivi de la mesure 4.2.3 (financement européen de micro projet associatif). Elle participe également au comité technique de l'appel à projet de la Région « Vos idées deviennent projet » permettant à un collectif d'être accompagné pour construire son projet. La CRESS est également présente dans le jury Défi Jeunes (DRDJS).

Par la présence dans ces instances, la CRESS apporte son expertise sur la dimension d'économie sociale et solidaire. Cette présence lui permet également d'avoir une vision globale des projets naissants et en cours et de faire le lien avec les partenaires concernés. Les initiatives repérées continuent d'alimenter le site portail de l'ESS ainsi que les manifestations, documents réalisés par la CRESS.

b) Réalisation et diffusion des portraits d'initiatives innovantes développées en Basse-Normandie.

L'ensemble des outils de communication développés, des débats, des conférences organisées dans le cadre de ce programme s'appuient sur des initiatives locales.

A ce jour, on dénombre 14 initiatives et portraits d'entrepreneurs en ligne dont 4 en vidéos, et plus d'une quinzaine d'entrepreneurs mis en avant lors de conférences ou débats depuis 2007.

Axe 2 : Mobiliser les acteurs et animer une dynamique partenariale pour le développement et la promotion de l'entrepreneuriat dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire

Cet axe avait pour objectif une meilleure structuration et lisibilité des acteurs intervenants sur le territoire dans le développement et la proposition de l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS, ainsi que le développement d'une cohérence d'action et de communication.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : MIEUX CONNAITRE LES ACTIONS ET LES OUTILS DES DIFFERENTS ACTEURS REGIONAUX DE L'ESS.

La CRESS avait identifié à l'échelle régionale des réseaux actifs dans l'accompagnement et le financement de création d'entreprises d'ESS. Mais les actions pouvaient être trop peu connues ou reconnues.

Ainsi, la CRESS a co-réalisé une étude « De l'émergence au suivi post-crédation des structures » avec la Région Basse-Normandie en 2007.

En 2008, la CRESS a réalisé une étude sur les financements mobilisables au niveau régional par les créateurs d'entreprises qui souhaitent entreprendre dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Ce travail de recensement et d'identification des acteurs de l'accompagnement et du financement a permis de faciliter les démarches des porteurs de projet et a permis aux accompagnateurs et professionnels du développement social et économique de mieux identifier cette offre sur le territoire par une mise en ligne par exemple de l'identification des accompagnateurs.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : FACILITER LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS REGIONAUX DE LA CREATION D'ACTIVITE DANS LE CHAMP DE L'ESS (ACCOMPAGNEMENT-FORMATION-FINANCEMENT).

Afin de partager une définition commune de « l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS », de coordonner les actions au niveau régional et de développer des initiatives communes, la CRESS a souhaité s'appuyer sur des acteurs impliqués dans l'accompagnement et le financement de la création d'entreprises d'ESS.

Un groupe projet « Entreprendre autrement en Basse-Normandie » a été constitué par la CRESS en 2007. La CRESS a animé ce groupe dans une volonté de fédérer et d'échanger autour de l'entreprendre autrement.

La composition du groupe est la suivante : PIVERT, AFIP, URSCOP, Crédit coopératif, Crédit Mutuel, ARDES, Territoires etc...., AVISE (dans le cadre du partenariat 2008-2009), COORACE, Fondation MACIF, BNA, UREI, Familles Rurales.

Il s'est réuni en moyenne trois fois par an pour échanger du bilan et des orientations des programmations annuelles.

A partir de ces groupes projet, des actions ont été élaborées concrètement et mises en œuvre collectivement au sein de groupes de travail spécifiques : la brochure « Entreprendre autrement », le salon Planète Créa, la conférence à l'université, le module de formation « développement local ».

La CRESS anime cette dynamique et est force de proposition sur les actions à engager permettant le partage des constats et consolide les pistes d'action à développer collectivement.

Ce groupe a été un lieu d'échange, de réflexion et voulu comme un lien permettant de rendre cohérente les actions développées par chacun des acteurs.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : FAVORISER L'INNOVATION SOCIALE ET L'EXPERIMENTATION DE PROJETS INNOVANTS

Certains outils propices au développement de l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS n'existaient pas en Basse-Normandie, comme les coopératives d'activités et d'emploi. La CRESS avait donc inscrit dans son programme d'actions la volonté de mettre en place des conditions et des outils favorables à l'expérimentation de projets sociaux innovants.

a) Soutien dans la création de coopératives d'activités et d'emploi (CAE)

La CRESS a participé activement au collectif mis en place dans le cadre de l'émergence d'une coopérative d'activité et d'emploi dans le Calvados. Outre la CRESS, ce collectif était composé de l'URSCOP et du réseau national des CAE Coopérer pour Entreprendre. Dans ce cadre, la CRESS a réalisé l'étude de faisabilité sur l'implantation territoriale et l'étude des besoins. Cette étude a été complétée par une analyse financière réalisée par l'URSCOP et Coopérer pour Entreprendre. Le collectif a également contribué à la mobilisation des élus des collectivités concernées par le projet, à l'identification des financements mobilisables, et au recrutement de l'équipe porteurs de projet et futurs salariés de la CAE. Le démarrage initialement prévu en mai 09 devrait avoir lieu en janvier 2010.

La CRESS a été un appui pour la mise en place de la CAE de l'Orne, ouverte en janvier 2008 et dans la mise en réseau des deux structures.

b) Dynamique sur le secteur Petite Enfance

En 2008, la CRESS a initié une réflexion sur le développement de services à la Petite Enfance et les problématiques qui y sont liées (émergence de services innovants – les services d'accueil des jeunes enfants et l'accès à l'emploi – les services d'accueil des jeunes enfants en milieu rural). en mobilisant les acteurs concernés en Basse-Normandie : l'ARDES, Familles Rurales, l'ACEPP avec l'appui de Domi'kid, du réseau CERISE et de la Mutualité Française du Calvados.

Suite aux échanges et aux différentes réunions thématiques animées par la CRESS, le collectif a considéré opportun d'organiser un forum régional consacré aux services d'accueil des jeunes enfants et à la plus-value/spécificité des structures de l'ESS qui a eu lieu en mars 2009.

Axe 3 : Positionner la CRES en tant qu'organisme ressource pour la création d'activité dans le champ de l'Economie Sociale

Cet axe a connu une évolution dans ses actions et ses objectifs en passant, en 2007, d'une forte orientation vers la sensibilisation à, en 2008 et 2009, des actions en faveur de l'appui à la concrétisation de projet.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : FAVORISER LA CONCRETISATION DE PROJETS SOCIAUX INNOVANTS.

En Basse-Normandie, de nombreux porteurs de projet ont pu exprimer le besoin de donner du sens à leur projet d'entreprise. La CRESS a donc mis en place des conditions d'information au niveau régional et d'accompagnement lorsque les territoires en étaient déficients.

a) informer et accueillir les porteurs de projet qui souhaitent entreprendre autrement

Du fait du développement d'actions et d'outils d'information et de sensibilisation à la création d'activité en ESS, la CRESS est repérée aujourd'hui par les porteurs de projet souhaitant entreprendre autrement. La CRESS apporte une première information sur la démarche de création en ESS et se fait relais en direction des acteurs de l'accompagnement en ESS selon leurs spécificités et les attentes des porteurs de projet.

Outre les porteurs rencontrés lors des salons, la CRESS a accueilli, depuis 2007, près d'une cinquantaine de porteurs de projet.

Les deux demandes majeures sont : la clarification autour des statuts de l'économie sociale et les financements mobilisables. La CRESS se positionne comme référent dans la démarche de projet de création en ESS. Des partenaires (l'URSCOP, GRAINE, UREI...) ont pu être mobilisés quant à des projets spécifiques pour des rencontres en commun avec la CRESS et le porteur de projet.

b) Suivre et favoriser la mobilisation autour de projet en cours

La CRESS a participé aux comités de pilotage des projets de Coopératives d'activités et d'emploi de l'Orne et du Calvados.

La CRESS est également présente aux comités de suivi des projets retenus dans l'appel à projet « vos idées deviennent projet » permettant de créer du lien avec les accompagnateurs et financeurs à la création d'entreprises d'ESS.

La CRESS a adopté une posture de suivi des projets sur la durée. Toutefois, elle s'est aperçue qu'on lui demandait parfois de dépasser son positionnement actuel, dans le cas de territoires ne bénéficiant pas toujours d'une offre d'accompagnement adéquat, et pour certains projets qui rencontrent des difficultés d'émergence et/ou de concrétisation. C'est le cas par exemple pour une entreprise d'insertion à Argentan (OSIRIS), projet lancé en 2007 dans le cadre d'un groupe de projet animé par la MEF PAPAO et qui a vu le jour en 2009.

Enfin, la CRESS est un relais identifié comme un soutien par les entrepreneurs sociaux sur des projets ambitieux et dans le développement de leur activité. Il y a eu en particulier :

- le projet de la Goëlette à Caen, porté par l'association Chemins de Traverses lancé en 2008. Ce projet a pour objectif le développement du tourisme nautique social et solidaire. Ce projet, encore en gestation, viendrait compléter le chantier naval d'insertion dans le cadre d'un « pôle d'insertion nautique ». L'association Chemins de Traverses est à l'origine, entre autre, du Restaurant d'insertion « l'Assiette sans frontières » et le centre social itinérant à destination des gens du voyage.
- L'association « Jardins dans la ville » et « l'Université du goût » d'Argentan qui lance, en 2009, le projet de restaurant d'insertion, un lien qui a une vocation de sensibilisation environnementale (bâtiment en éco-construction), de développement de lien social avec une grande place à la convivialité. Une étude de faisabilité va être menée début 2010.
- La Régie de quartier de Flers a sollicité la CRESS quant à un projet de restaurant d'insertion. Ce projet est dans sa phase d'émergence.
- La CRESS a également soutenu la création d'une plate forme régionale de tri et de recyclage de textiles – COBANOR TRITEX - par sa participation au comité de pilotage et l'accompagnement des porteurs de projet dans le cadre de Centre Régional de Ressources et d'Animation que met en œuvre la CRESS. Ce projet est né en 2007 d'une dizaine d'associations caritatives et chantiers d'insertion intervenants dans le secteur de la collecte et valorisation des textiles. Une association s'est constituée en 2008 pour porter le projet collectivement, mener l'étude de faisabilité et envisagée la mise en place de la plate-forme. L'entreprise d'insertion en charge de la plate forme ouvrira début 2010.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES A L'ESSAIMAGE DE PROJETS INNOVANTS

S'appuyer sur des projets développés et réussis ailleurs et favoriser leur essaimage en Basse-Normandie est une démarche qui a nourri le programme d'actions de la CRESS pour faire naître des entreprises d'économie sociale sur le territoire. Mais c'est aussi essaimer les modèles bas-normands sur d'autres territoires français.

a) le dispositif Transfert de Savoir Faire

La CRES s'est également attaché à favoriser le recours au dispositif TSF (Transfert de savoir-faire) animé par l'AVISE. En 2008 deux entrepreneurs sociaux bas-normands ont ainsi été référencés auprès de l'AVISE en tant que personnes ressources dans le cadre du dispositif TSF : Yves Gardet et Maryvonne Picot.

La communication du dispositif est réalisée lors des rencontres avec les porteurs de projet.

b) Réflexion en partenariat avec l'AVISE et les acteurs régionaux sur la création d'un dispositif pour la concrétisation des projets socialement innovants « la fabrique à initiatives »

Ce dispositif a été présenté au groupe projet « entreprendre autrement » du 17 juillet 2008. Il a été mis en avant de s'appuyer davantage sur les acteurs existants et de mieux identifier les besoins par territoire infra régionaux.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : INFORMER/FORMER LES TECHNICIENS DE LA CREATION D'ENTREPRISE ET LES ACCOMPAGNEURS DE PORTEURS DE PROJET AUX SPECIFICITES D'ENTREPRENDRE AUTREMENT

- Participation aux travaux de l'APCE sur la construction d'un module de formation sur les spécificités de l'entrepreneuriat d'ESS envers les structures d'accompagnement de la création d'entreprise.

La CRESS a participé à un groupe de travail sur l'élaboration de ce module. Des échanges réguliers ont permis d'aboutir à l'élaboration d'une version « 0 ». Cet outil devrait être finalisé fin 2009. c'est sur cette base que la CRESS souhaite proposer des temps d'échange avec les techniciens de la création d'entreprise

- Participation à diverses tables rondes, forums dans le cadre de présentation du parcours de la création, à destination ou en présence de techniciens de la création d'entreprises (Forum de l'emploi de l'université de Caen, Les rencontres de la MEFAC...).

Par ces actions, la CRESS est aujourd'hui identifiée par un certain nombre d'accompagnateurs et techniciens de la création d'entreprise sur les questions liées à l'entrepreneuriat dans le champ de l'ESS.

OBJECTIF OPERATIONNEL N°4 : DEVELOPPER DES OUTILS POUR L'OBSERVATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Bilan Plan d'action 2007

a) Participation aux Groupes de Travail Inter-CRES « Observatoires » : (14 Juin – 29 Octobre)

La CRES en 2007 a participé aux différents groupes de travail INTER CRES sur la constitution des observatoires régionaux de l'économie sociale et solidaire. Les échanges de ce groupe de travail ont notamment permis d'orienter les travaux de l'INSEE sur la définition de la nomenclature ESS et la constitution d'un « kit » statistique ESS qui sera ensuite disponible auprès des INSEE régionaux.

b) Lancement de l'étude de faisabilité sur la création d'un Observatoire de l'ESS en Basse-Normandie (2007) :

La réunion de lancement de l'étude de faisabilité s'est tenu le 10 octobre 2007 et a rassemblé : le service ESS de la Région, le SGAR, le Président de la CRES, le Président de la CPCA et l'URSCOP.

Au cours de cette réunion ont été présentés

- les enjeux d'un Observatoire de l'ESS en Basse-Normandie
- L'origine de la démarche

- Les objectifs généraux d'un observatoire régional
- Les principes de fonctionnement définis par le groupe de travail Inter-CRES
- Les objectifs et les résultats attendus de l'étude de faisabilité.

Suite à cette réunion l'étude a été lancée :

Etape 1 : Consultation des acteurs de l'ESS, des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels sur leurs attentes quant à la création d'un Observatoire de l'ESS

Méthode : Questionnaire / entretiens

Les questionnaires ont été envoyés aux différents services concernés du Conseil Régional, aux services décentralisés de l'Etat, aux C2RA/DLA, aux Coordinations régionales associatives, aux acteurs du secteur coopératif, à la Mutualité française, aux Conseils Généraux, à la Caisse des dépôts.

Etape 2 : Panorama des Observatoires Régionaux (modalités de fonctionnement/financement, productions, diffusions, modalités de collaboration).

Méthode : Entretiens

Des entretiens ont été réalisés auprès des organismes suivants : Observatoire Régional de la Santé (ORS), Observatoire de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, MEFAC, CRCOS, Errefom, Observatoire Régional des Travailleurs Handicapés, Pôle données sociales de l'Université de Caen.

Etape 3 : Panorama des sources de données mobilisables en Région (type de données, modalité d'accès).

Méthode : Entretiens

Des entretiens ont été réalisés auprès des organismes suivants : DRTEFP – SEPES, INSEE Basse-Normandie, DRDJS – Service Etudes et Statistiques, MSA : Service Etudes et Statistiques, URSSAF.

Etape 4 : Traitement des informations

L'ensemble des informations récoltées auprès des différents acteurs ont fait l'objet d'un traitement au cours du mois de décembre 2007. Suite au traitement un rapport a été rédigé.

Etape 5 : Présentation du rapport aux adhérents de la CRES.

Sur la base des éléments issus de la consultation, les adhérents de la CRES se sont réunis pour statuer sur les modalités d'organisation de l'Observatoire ainsi que sur ses missions.

Etape 6 : Restitution des résultats de l'étude de faisabilité et présentation du cahier des charges de l'Observatoire régional de l'ESS. La rencontre pour la restitution des résultats de l'étude de faisabilité est programmée le 12 Février 2008.

c) Création de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) de Basse-Normandie et fonctionnement opérationnel

Bilan Plan d'action 2008¹

L'ORESS a été mis en place en 2008 et a fonctionné autour de 4 axes d'action

Axe 1 : La gouvernance, la dynamique partenariale et l'implication des acteurs.

- Activation des partenariats techniques
- Mise en place et animation du comité de pilotage et du comité technique/scientifique.
- Communication sur la création de l'observatoire régional de l'ESS

AXE 2 : Recueillir, capitaliser, qualifier, et analyser les données statistiques concernant l'ESS en Basse-Normandie.

- Constitution d'une base de données - centralisation et articulation des données statistiques disponibles.
- Elaboration de tableaux de bord et production des chiffres clés de l'Economie Sociale et Solidaire (données 2006).
- Centralisation et référencement de l'ensemble des travaux concernant l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie

Axe 3 : Communication, diffusion de l'information, événementiel et prospection.

- Diffusion de l'information sur des supports dématérialisés.
- Publication des chiffres clés de l'Economie sociale et Solidaire en BN.
- Organisation et animation d'une conférence-débat sur les chiffres de l'ESS en France et en Basse-Normandie.
- Démarche prospective en direction des territoires.

Axe 4 : Coordination avec l'observatoire national de l'ESS piloté par le CNCRES

- Travail partenarial avec l'Observatoire national de l'ESS piloté par le CNCRES

Bilan Plan d'action 2009²

En 2009, les actions de l'ORESS se sont déclinées selon les axes définis en 2008. En 2009, l'ORESS a également réalisé deux études thématiques. Une première intitulée : « *les séniors et l'emploi dans les entreprises de l'ESS en Basse-Normandie* ». La seconde, consacrée à la création d'activité d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie, s'intitule « *l'entrepreneuriat d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie* ».

¹ Le Bilan d'activité 2008 complet de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire est joint à ce rapport.

² Le Bilan d'activité 2009 complet de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire est joint à ce rapport.

En guise de Conclusion

Au-delà de la promotion, de la consolidation des entreprises d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie, la CRESS a souhaité dès 2007, renforcer la création d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ces structures répondent en effet à des problèmes de société, aux besoins du territoire, créer des emplois locaux dans un cadre partenarial avec l'ensemble des acteurs. Les actions développées entre 2007 et 2009 ont permis de répondre tout ou partiellement aux objectifs fixés et ont soulevé de nouvelles questions pour renforcer la création d'entreprises d'ESS.

En Basse-Normandie, le terme « Entreprendre autrement » est de plus en plus lisible auprès des différents acteurs qui avaient été ciblés.

Auprès des étudiants, d'abord. Les liens tissés avec l'Université ouvrent des perspectives de collaboration dans le développement de programmes de formations supérieures dédiées mais également dans le développement de programmes de recherches.

Dans le secteur du développement économique en Basse-Normandie ensuite – par les techniciens, les accompagnateurs, les professionnels de la création d'entreprises. Pour autant, ces acteurs sont encore trop souvent désarmés pour identifier un projet qui a vocation à s'inscrire dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Les liens avec les acteurs du développement économique restent à consolider sur l'agglomération caennaise et à créer ou renforcer sur l'ensemble des territoires infra-régionaux pour créer de réels partenariats.

Enfin, auprès des porteurs de projet. La CRESS est identifiée par les porteurs de projet pour une première étape dans l'accompagnement (information, une orientation...), en tant que référent dans le développement d'un projet d'entreprise d'ESS, mais également, dans le cas de « projets de territoire » plus ambitieux, dans l'animation de comité de pilotage, l'organisation de tables rondes de financeurs. Ces compétences doivent être renforcées et valorisées.

La création d'un cadre de travail collectif avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprises d'ESS a légitimé la CRESS comme acteur de la création. Cette animation réalisée par la CRESS a été particulièrement efficace dans la mise en œuvre d'actions précises et définies. Afin de développer une action régionale cohérente et d'avoir une bonne connaissance de l'offre d'accompagnement et de financements des projets, l'échange des activités et des regards de chacun reste essentiel.

La mise en place des actions au cours des trois années passées est une bonne amorce au développement de la création d'entreprises d'ESS. Au-delà de ces premières actions, s'est révélée la nécessité pour la CRESS d'être porteur dans des filières en émergence (Petite enfance, éco construction, énergies renouvelables...) en s'appuyant sur l'observation du territoire et sur des expérimentations réalisées en Basse-Normandie et ailleurs. Il s'agit en parallèle de proposer de nouvelles solutions dans l'accompagnement de projets innovants socialement. Enfin, après une inscription dans un cadre régional du développement économique, de s'inscrire plus localement sur les territoires bas-normands, de développer

des partenariats et des actions singulières selon les besoins des bassins de vie infra-régionaux.